

Observation 74 du 28/02/2023

Madame, Monsieur,

Je suis opposé à ce projet éolien à Brion en raison des risques naturels qui pourraient avoir de graves conséquences.

5 risques naturels recensés au niveau des aires d'étude : remontée de nappes, sismique, mouvements de terrain, retrait-gonflement des argiles, phénomènes météorologiques, avec notamment une **sensibilité avérée pour Brion et Saint-Secondin en matière d'inondation** du cours d'eau La Clouère **et de mouvements de terrain lié au retrait-gonflement des sols argileux** avec un risque fort sur l'ensemble de la ZIP.

1. Que prévoit le promoteur face à ces risques ?

Rien!!!!

Pour cette raison, merci de rendre un avis défavorable.

Eric MARTINET